



Ref : CA2016/108

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE CRÉATION
D'UN RÉGIME INDEMNITAIRE D'INTÉRESSEMENT POUR LES PERSONNELS ITRF
(INGÉNIEURS, TECHNICIENS DE RECHERCHE ET FORMATION) DE CATÉGORIE B**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 novembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, L.954-2, R.719-52 à R.719-112,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la délibération n°CA2014/120 du 7 novembre 2014 relative au régime indemnitaire Biatss 2014,

Vu la délibération n° CA2016/78 du 30 septembre 2016 portant approbation du projet de gestion du régime indemnitaire dit standard des personnels Biatss,

Vu l'avis du comité technique de l'établissement rendu en sa séance du 24 novembre 2016, par lequel cette instance a approuvé, à l'unanimité, la création d'un régime indemnitaire d'intéressement visant à permettre aux personnels ITRF de catégorie B de percevoir une prime dépassant le montant ministériel de leur catégorie respective en application des dispositions indemnitaires adoptées lors du CA du 30 septembre 2016,

➤ Entendu l'exposé de M. Rambaud, Directeur Général Ses services,

➤ Après en avoir délibéré,

➤ **DÉCIDE**, sur le fondement de l'article L.954-2 du code de l'éducation autorisant la création par le conseil d'administration (CA) de dispositifs d'intéressement permettant d'améliorer la rémunération des personnels, de mettre en place un régime indemnitaire visant à permettre aux personnels ITRF de catégorie B de percevoir une prime dépassant le montant ministériel de leur catégorie respective en application des dispositions indemnitaires adoptées lors de la séance de CA du 30 septembre 2016.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 25 novembre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/12/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 01/12/2016